

L'ASSEMBLÉE POUR UN ÉTAT RÉNOVÉ ET UNE FRANCE RESPECTÉE

► Qu'il s'agisse de revivifier la laïcité, de moderniser la justice, de protéger l'autonomie financière des collectivités locales, d'affirmer la place du Parlement national dans la construction européenne, l'Assemblée a en 2004 poursuivi son œuvre de rénovation de l'État dans le sens d'une plus grande ouverture et d'une plus grande efficacité, ce tout en réaffirmant avec force les valeurs républicaines qui doivent plus que jamais demeurer les guides de son action.



*Laïcité
et égalité
républicaine* **16-17**

*Une justice
plus moderne* **18-19**

*Au plus près
de la démocratie
locale* **20-21**

*Soutenir
l'action extérieure
de la France* **22-23**

*Pour une
France influente
en Europe* **24-25**